



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Siège : rue Sylvain Combes
19000 Tulle

Membres	73
Présents	60
Pouvoirs	06
Votants	66
Exprimés	66
Pour	66
Contre	-

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le neuf novembre à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 2 Novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 73

Secrétaire de séance : Bruno FLEURY

Etaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETEIL, Anne BOUYER, Odile BOUYOUX, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Marine DUPIN de BEYSSAT, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Sophie ROY, Irène SERVIERES, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Michel BOUYOU, Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Roger CHASSAGNARD, Alain CHASTRE, Ubald CHENOU, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Jean-Jacques LAUGA, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Jean-Pierre PÉUCH, Daniel RINGENBACH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX.

M. Michel CUEILLE représentant M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

M. Thierry DUBOIS représentant Mme Béatrice GORON

M. René MEFREDJ représentant M. Serge HEBRARD

Avaient donné pouvoir :

Mme Christine DESARMENIEN à M. Eric BELLOUIN

Mme Sandy LACROIX à M. Bernard COMBES

Mme Stéphanie PERRIER à Mme Yvette FOURNIER

M. Raphaël CHAUMEIL à M. Jean-François ROCHE

M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE

M. Jérémy NOVAIS à M. Jacques SPINDLER

Etaient absents :

Mmes Annie CUEILLE, Valérie DUMAS, Marie-Amélie RIVIERE, Josette VERDEYME, MM. Pascal CAVITTE, Marc GERAUDIE, Grégory HUGUE.

Objet : 2.2 Attribution des marchés de travaux d'aménagement d'une zone d'activités à la gare de Corrèze

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération Tulle agglo,

Vu le budget zones d'activités,

Vu sa délibération n°4.1 en date du 25 mars 2019 approuvant la création-extension de la zone d'activités à la gare de Corrèze,

Considérant que la SAS CTI en co-traitance avec la SARL Vincent Souffron et Dejante VRD, a été désignée maître d'œuvre pour la réalisation de ce projet,

Vu la consultation des 4 lots lancée le 7 septembre 2020,

Vu les 12 offres remises,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 22 octobre 2020,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°) Valide l'analyse de la commission d'appel d'offres et attribue les différents lots portant sur les travaux d'aménagement d'une zone d'activités à la gare de Corrèze aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 « Terrassement-VRD » : SAS SIORAT, domiciliée le Griffolet 19270 USSAC pour un montant de 170 639.45 € HT au titre de l'offre de base et de la variante imposée ;
- Lot n°2 « Eclairage public » : entreprise Massif Central Réseaux, Assimon TP, domiciliée 2 impasse du Saquet redon ZA de la Gare de Corrèze 19800 CORREZE pour un montant de 7 419.50 € HT ;
- Lot n°3 « Clôtures » : entreprise Sève Paysage domiciliée 28 route de Brive Zone de la NAU 19240 SAINT VIANCE pour un montant de 7 520.00 € HT ;
- Lot n°4 « Contrôles extérieurs » : entreprise A3SN domiciliée ZA la Gautraie 2 rue de la Forge 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE pour un montant de 5 118.00 € HT ;

2°) Autorise le Président à signer les marchés afférents, ainsi que tous les documents s'y rapportant ;

3°) Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget zones d'activités.

Fait et délibéré le 9 novembre 2020

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH